



An agency of the Government of Ontario



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

This document was retrieved from the Ontario Heritage Act Register, which is accessible through the website of the Ontario Heritage Trust at **www.heritagetrust.on.ca**.

Ce document est tiré du registre aux fins de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, accessible à partir du site Web de la Fiducie du patrimoine ontarien sur **www.heritagetrust.on.ca**.

MAY 23 2006

RECEIVED

AVIS D'INTENTION DE DÉSIGNER

AVIS EST DONNÉ QUE le conseil municipal de la Corporation de la Cité de Clarence-Rockland a l'intention de désigner les propriétés incluant les terrains et les immeubles sis aux adresses municipales suivantes comme présentant une valeur ou un caractère sur le plan du patrimoine culturel aux termes de la Partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, L.R.O. 1990, chapitre O.18.

Description des biens – Église Très-Sainte-Trinité, 2084, rue Laurier et Presbytère de la paroisse Très-Sainte-Trinité, 2078, rue Laurier

Déclaration de la valeur ou du caractère sur le plan du patrimoine culturel

L'église est de style roman. Elle occupe un site choisi au centre-ville de Rockland. Les murs extérieurs de ce bâtiment sont de pierre grise provenant de la carrière de Rockland. Son clocher abrite 5 cloches (do, fa, sol, la, do) qui proviennent des fonderies Paccard à Annecy-Le-Vieux dans la Haute Savoie, France.

Le regretté curé Hudon et la communauté reconstruisirent l'église. Simultanément, on amorça, en 1917, la construction du presbytère. Doté d'un orgue Casavant et d'un acoustique hors pair, l'église Très-Sainte-Trinité se prête bien à des concerts de musique et de chant.

Le presbytère coiffé d'une toiture à l'allure mansardée est un bel exemple de l'architecture des années 1920. Tout comme l'église, les murs extérieurs sont en pierre grise tirée de la carrière de Rockland. À l'intérieur, les murs de support et les planchers sont en béton armé (15 cm d'épaisseur). Les parquets sont en céramique et datent du temps de la construction. Avec son belvédère, ses grands balcons aux deux étages et sa tour ornée d'un mât, le presbytère prend beaucoup plus l'allure d'un château français qu'un simple manoir de petit seigneur.

La décoration intérieure des deux bâtiments a été confiée à des artisans de grande réputation. Ces deux édifices et leurs contenus, considérés comme des bijoux du patrimoine religieux franco-ontarien.

LES INFORMATIONS ADDITIONNELLES concernant cette proposition de désignation sont disponibles pour consultation, du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30 aux bureaux municipaux situés au 1560, rue Laurier, Rockland, ou en communiquant avec le Service de l'aménagement du territoire au (613) 446-6022.

Toute personne peut, dans les trente jours qui suivent la date de publication de l'avis d'intention, déposer au greffier, un avis faisant part de son objection au projet de désignation du bien, ainsi qu'un énoncé des raisons motivant cette opposition et de tous les faits pertinents.

**Daté à la Cité de Clarence-Rockland,
Ce 12^{ième} jour de mai 2006.**

Daniel Gatién, Greffier
Cité de Clarence-Rockland
1560, Laurier Street
Rockland, Ontario, K4K 1P7
Tel. (613) 446-6022